

# LA CRAU

*une ville à la campagne*

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

**JANVIER 2023**

*Meilleurs  
Voeux*



# SOMMAIRE



## INFOS LOCALES

Pages 4-5



## PRÉVENTION DES RISQUES

Page 6



## ENFANCE - JEUNESSE

Page 7



## EDUCATION

Page 8



## JUMELAGE

Page 9



## SPORT

Pages 10-11



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Page 12



## TRAVAUX

Page 13



## SORTIR

Pages 14-15



## SOCIAL

Page 16



## TPM VOUS INFORME

Page 17



## TPM VOUS INFORME PLU

Pages 18-19



## INFOS DU JIS

Page 21



## AGENDA DU MOIS

Pages 22-23



## RETOUR EN IMAGES

Pages 24-25



## LA CRAU AUTREFOIS

Page 27

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)



Photo : Enzo CORNACCHIA



## INFOS LEGALES

### La Crau, une ville à la campagne

Janvier 2023

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires





En ce début d'année, votre équipe municipale est toujours au travail, visant un objectif constant, celui de développer le cadre de vie de notre commune.

En 2023, le travail d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) se poursuivra. A ce titre, je vous invite à participer aux différentes réunions publiques que la procédure impose. Le P.L.U., c'est le document directeur qui façonnera l'avenir de notre ville pour les dix ans à venir, au travers de son aménagement. Votre avis compte, votre avis pèse, et votre avis peut nous aider dans notre démarche de préservation de notre qualité de vie !

Le début d'année verra enfin la pose de la première pierre de la caserne de Gendarmerie de La Crau, quartier des Avocats. Enfin, car la première délibération liée à ce projet date de 2010. Douze ans de procédures administratives et de recherches de financements auront donc été nécessaires pour le voir aboutir.

A La Moutonne, la Chapelle Sainte-Dominique, rénovée du sol au plafond, sera livrée, et réouverte aux fidèles au printemps.

La commune continuera de plus à déployer son plan de plantations d'arbres, sur ses espaces publics. A terme, plus de 400 arbres seront plantés.

Conformément à notre programme de mandat, les nombreux autres chantiers de voirie et d'embellissement des quartiers continueront d'être engagés. J'y reviendrai dans le mensuel du mois de février, au travers du retour sur la cérémonie de présentation des vœux de l'équipe municipale à la population.

Outre les travaux, nos mentalités et nos comportements participent aussi de notre qualité de vie, au travers de notre civisme et de l'esprit d'intérêt général. Bravo à l'immense majorité de toutes celles et ceux qui y contribuent.

Ayons confiance en l'avenir. Tout n'est certes pas parfait, et ne le sera par ailleurs jamais. Il nous reste encore du pain sur la planche. Nous allons persévérer, encore et encore, avec la même motivation, le même engouement, et la même énergie. Cette énergie qui nous pousse à ce que vous soyez fiers d'être Craurois.

Belle et heureuse année à toutes et à tous, à votre famille, vos proches, et à toutes celles et ceux qui vous sont chers.

**Christian SIMON**

Maire de La Crau  
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée  
Président du Centre De Gestion  
de la Fonction Publique Territoriale du Var

## LE POINT SUR...

### LES MESURES MISES EN ŒUVRE EN CAS DE PÉNURIE D'ÉLECTRICITÉ

Pour faire face à une situation tendue de pics de consommations électriques cet hiver, des mesures sont mises en place afin d'assurer l'équilibre offre-demande en électricité. De l'appel aux écogestes aux possibles coupures d'électricité, petite revue explicative des différents termes et expressions que nous serons amenés à entendre régulièrement durant la période hivernale...

#### LE DISPOSITIF ÉCOWATT

Véritable météo de l'électricité, le site [www.monecowatt.fr](http://www.monecowatt.fr) est un outil simple qui permet de suivre le niveau de consommation électrique en France, indique quand réduire sa propre consommation et informe sur les écogestes à adopter.

Lorsque le signal est :

- Vert** → pas d'alerte, niveau normal de consommation
- Orange** → le système électrique est tendu, les gestes d'économie d'électricité sont les bienvenus
- Rouge** → le système est très tendu, les gestes d'économie d'électricité sont indispensables pour éviter ou réduire les coupures d'électricité

**A noter :** Vous pouvez recevoir les notifications et alertes en temps réel en téléchargeant gratuitement l'application #ecowatt sur votre mobile.

#### LA BAISSÉ DE TENSION ÉLECTRIQUE

Une baisse de tension de l'ordre de 5% sur les réseaux de distribution est également une mesure technique envisagée pour ne pas saturer le système électrique. Imperceptible pour les consommateurs, elle permettrait d'éviter les coupures d'électricité.

## LES COUPURES D'ÉLECTRICITÉ ORGANISÉES

Si ces différents leviers ne suffisent pas, des coupures d'électricité **organisées, localisées et temporaires** peuvent être envisagées, en particulier en semaine pendant les périodes de pointe.



entre 8 h et 13 h  
*le matin*



entre 18 h et 20 h  
*le soir*

### Qui est concerné ?



COLLECTIVITÉS



ENTREPRISES  
&  
COMMERCES



PARTICULIERS

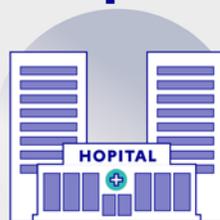
Les coupures peuvent concerner tous les usagers raccordés au réseau public de distribution, aussi bien les foyers que les entreprises ou les collectivités en France métropolitaine continentale.



### Combien de temps ?

Les coupures sont organisées par zone géographique et par tranches de 2 heures consécutives. Au bout de 2 heures, le courant est rétabli pour les usagers particuliers et professionnels concernés. De nouvelles zones peuvent alors être ciblées si la situation le nécessite.

### Des installations prioritaires protégées des coupures



Certaines installations, qui figurent sur la liste des usagers prioritaires établie et mise à jour par le préfet de chaque département, ne sont pas concernées par ces coupures, en particulier les hôpitaux, les services d'urgence ou les sites industriels présentant un intérêt particulier pour la défense nationale.



#### Les personnes soignées ou hospitalisées à domicile

Les agences régionales de santé identifient les patients à haut risque vital soignés à domicile et partagent la liste établie avec les gestionnaires de réseaux d'électricité afin que ces derniers prennent contact avec chacune des personnes concernées et qu'elles disposent d'une solution pour anticiper les coupures.

### A savoir :

En cas de délestage programmé, une cartographie des zones concernées sera disponible sur le site : <https://coupures-temporaires.enedis.fr> Vous pourrez également consulter sur ce site les prévisions pour votre adresse de même que les conseils utiles pour anticiper une coupure éventuelle.

# RECENSEMENT DE LA POPULATION

**La campagne de recensement de la population se déroulera du 19 janvier au 21 février 2023.**

Comme chaque année, cette campagne concernera un échantillon d'adresses défini par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et permettra de mieux connaître l'évolution de la population et ses besoins.

## Quelle procédure ?

Les foyers concernés seront avisés par courrier déposé dans leur boîte aux lettres, début janvier.

**Vous avez reçu la lettre d'information.  
Vous allez être recensé entre le 19 janvier et le 21 février**

### Vous occupez une maison individuelle

Vous recevrez dans votre boîte aux lettres la documentation « recensement en ligne » et votre code d'accès entre le 19 et le 23 janvier. Vous pourrez dès lors vous connecter pour vous recenser dans les 72h. Au-delà, l'agent recenseur sera dans l'obligation de vous recontacter et de mettre en place le recensement par voie papier.

### Vous occupez un logement collectif (dans un bâtiment ou maison de 2 logements ou plus)

L'agent recenseur vous remettra soit la documentation « recensement en ligne » avec votre code d'accès, soit les documents papiers à partir du 19 janvier, et conviendra éventuellement avec vous de la date de retrait des documents dûment complétés.

**Se faire recenser en ligne est plus rapide pour vous,  
plus économique et plus responsable pour l'environnement !**

## LES AGENTS RECENSEURS



Chantal  
CAPRAPRO



Geneviève  
SCRIPZAC



Christine  
PELAZZA



## Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet d'établir la population officielle de notre pays et de chaque commune. Il fournit également des statistiques précises sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logement, etc.

Les résultats du recensement sont essentiels, ils permettent de :

- ✓ Déterminer la participation de l'Etat au budget de notre commune,
- ✓ Définir le nombre d'élus au Conseil Municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

- ✓ Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, crèches, gendarmerie, structures sportives), de commerces, de logements...

Précisons enfin que les informations collectées sont complètement anonymisées : les extractions ne concernent que les données nécessaires aux statistiques de l'INSEE, à l'exclusion de toute donnée nominative.

## Infos :

Direction de l'Aménagement du Territoire  
04.94.01.56.84  
Rendez-vous également sur le site :  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## Important !

Vous trouverez ci-contre les photos des agents qui réaliseront l'enquête de recensement à La Crau. Ils seront dotés d'une carte officielle les accréditant. Merci de leur réserver le meilleur accueil.



# PRÉVENTION DES RISQUES



**Hervé CILIA**  
Adjoint au Maire  
délégué à la sécurité et  
aux risques majeurs

## SÉCURITÉ INCENDIE : Formation des agents communaux

Les agents travaillant dans les écoles de la ville ainsi qu'à la cuisine centrale ont reçu une formation en matière de sécurité incendie. Celle-ci était organisée et animée en interne par Franck LE DOYEN, Manager des risques de la Ville de La Crau.

Répartis en 6 sessions de 12 personnes environ, les agents ont pu suivre une formation complète mêlant aspects théoriques et exercices pratiques, l'objectif étant, bien évidemment, qu'ils puissent adopter les bons comportements et prendre les mesures nécessaires en cas de début d'incendie. Après avoir reçu toutes les informations utiles sur les différents risques de départ de feu, les modes de propagation et d'extinction, la différence entre un feu (qui est maîtrisable) et un incendie (qui est un feu qui échappe à tout contrôle), les conseils pour se repérer sur le terrain, le danger des fumées toxiques, etc., ils ont ensuite pu s'exercer à la manipulation d'extincteurs et aux manœuvres de base en situation de naissance d'un feu réel.

A terme, tous les agents communaux recevront une telle formation, avec mise en place d'une actualisation annuelle des connaissances.



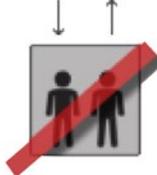
## RAPPEL DES BONS RÉFLEXES EN CAS DE FEU D'HABITATION

Trop de feux d'habitation sont malheureusement meurtriers, notamment en raison de la méconnaissance des règles de sécurité élémentaires et d'intoxications mortelles par les fumées. Adopter les bons réflexes dans cette situation particulièrement stressante peut vous sauver la vie...

**LE FEU ET  
LA FUMÉE  
MONTENT,  
L'ESCALIER  
DEVIENT VITE  
IMPRATICABLE**

**SEULE UNE  
PORTE FERMÉE**

**PEUT VOUS  
PROTÉGER**

  
**NE PRENEZ  
JAMAIS  
L'ASCENSEUR**

**SIGNEZ VOTRE  
PRÉSENCE À LA  
FENÊTRE.  
UTILISEZ VOTRE  
PORTABLE POUR  
VOUS LOCALISER**

**LES SAPEURS-  
POMPIERS  
VIENDRONT  
À VOTRE  
SECOURS.**

### LE DANGER DES FUMÉES

Les fumées présentent les 5 dangers principaux suivants :

- ✓ Opaque : gêne pour l'évacuation des occupants et l'intervention des secours
- ✓ Toxique / produits de combustion : parmi tous les gaz toxiques, l'ammoniac, le chlore et le monoxyde de carbone (CO) restent les toxiques principaux (inodores et donc non détectables). Quelques secondes peuvent suffire pour réduire la concentration en oxygène : syncope... Mort.
- ✓ Température élevée : brûlure interne par inhalation des gaz chauds.
- ✓ Inflammable
- ✓ Mobile

## CAS N°1

LE FEU EST À L'INTÉRIEUR DE CHEZ VOUS ?



QUITTEZ LES LIEUX EN REFERMANT BIEN LA PORTE !

QUAND LE FEU SE TROUVE A L'INTÉRIEUR, FERMEZ LA PORTE DE LA PIÈCE EN FEU PUIS LA PORTE D'ENTRÉE



Faites sortir tout le monde par l'issue la plus proche et évacuez les lieux



Baissez-vous s'il y a de la fumée et mettez un mouchoir mouillé devant votre nez et votre bouche

## CAS N°2

LE FEU EST À L'EXTÉRIEUR DE CHEZ VOUS ?



RESTEZ CONFINÉ CHEZ VOUS EN VOUS MANIFESTANT A LA FENÊTRE

LES VICTIMES SE COMPTENT PARMIS CELLES QUI TENTENT DE QUITTER LEUR APPARTEMENT QUAND LE FEU SE TROUVE A L'EXTÉRIEUR



## SIGNATURE D'UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE ENTRE LA VILLE DE LA CRAU ET LA CAF

Christian SIMON, Maire de La Crau, Michel UNIA, Président du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Var et Julien ORLANDINI, Directeur de la CAF du Var, ont signé le 16 décembre dernier une Convention Territoriale Globale (CTG) renforçant le partenariat entre la Ville et la CAF.

Signée pour une durée de 4 ans (2023-2026), cette convention vise à définir le projet stratégique global de notre territoire pour le maintien et le développe-

ment des services aux familles ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Résultat d'un travail collaboratif entre les services de la CAF et les services communaux, la CTG de La Crau se définit principalement à travers trois enjeux transversaux : la mobilité, la coopération et la coordination des différents acteurs, ainsi que l'adaptabilité des actions à mener pour répondre au mieux aux besoins des administrés.

### A travers cette convention, le plan d'action retenu portera principalement sur :

- ✓ **l'inclusion des publics en situation de handicap** via la formation et la sensibilisation du personnel éducatif à l'accueil des enfants en situation de handicap, et aussi en assurant un accompagnement spécifique des enfants à besoins particuliers sur les temps périscolaires ;
- ✓ **la fonction parentale**, avec la mise en place d'actions de sensibilisation, de prévention et de soutien parental ;
- ✓ **les conditions d'accès aux droits**, en soutenant les associations qui favorisent l'inclusion numérique ;
- ✓ **les relations intergénérationnelles**, en incitant notre prestataire, l'association Jeunesse Inter Services (JIS), à mettre en place des activités Jeunes/Seniors au sein des accueils périscolaires et extrascolaires ;
- ✓ **l'engagement citoyen**, en suscitant l'intérêt des jeunes à la vie communale et leur participation à des instances démocratiques.



**Michèle PASTOREL**  
Conseillère Municipale déléguée à la Petite Enfance



**Muriel PICHARD**  
Conseillère Municipale déléguée aux activités et vie associative liées à la jeunesse

*Christian SIMON entouré de M. Michel UNIA (à gauche sur la photo) et de M. Julien ORLANDINI (à droite)*





**Elodie TESSORE**  
Adjointe au Maire déléguée  
aux Affaires Scolaires

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

**C'est déjà le moment !**

En prévision de la rentrée de septembre 2023, les parents des enfants nés en 2020 n'ayant pas encore procédé à leur inscription, doivent donc le faire dès à présent. Afin d'établir d'ores et déjà des prévisions d'effectifs pour la rentrée 2024, les parents des enfants nés en 2021 sont également invités à effectuer cette démarche.

Le tableau ci-après récapitule la procédure d'inscription et le calendrier, en fonction de chaque situation :

INSCRIPTIONS	PÉRIODES	MODALITÉS
Enfants nés en 2020 (pour une rentrée en septembre 2023) et 2021 (pour une rentrée en septembre 2024) dont les familles n'ont pas encore déposé de dossier d'inscription	Dès à présent	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Télécharger un dossier sur le site <a href="http://www.villedelacrau.fr">www.villedelacrau.fr</a> (Rubrique « Démarches Enfance/Jeunesse »),</li> <li>✓ Compléter et retourner ce dossier en Mairie <b>avant le 28 avril 2023</b>, soit par courrier (Boulevard de la République - 83260 La Crau), soit en le déposant dans la boîte aux lettres murale de la Mairie principale.</li> </ul>
Nouveaux arrivants	Dès à présent	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Télécharger un dossier sur le site <a href="http://www.villedelacrau.fr">www.villedelacrau.fr</a> (Rubrique « Démarches Enfance/Jeunesse »),</li> <li>✓ Compléter et retourner ce dossier en Mairie <b>avant le 28 avril 2023</b>, soit par courrier (Boulevard de la République - 83260 La Crau), soit en le déposant dans la boîte aux lettres murale de la Mairie principale.</li> </ul>
Passage de grande section de maternelle au CP	A partir du mois d'avril 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les familles seront destinataires d'un mail les informant de la procédure d'inscription pour le passage au cours préparatoire.</li> <li>✓ Les dossiers d'inscription devront être faits pour tous les enfants, y compris ceux ne changeant pas d'établissement scolaire (Groupe scolaire Marcel Pagnol).</li> </ul>
Restauration scolaire	De mai à fin juillet 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les inscriptions devront être effectuées via le Portail Famille.</li> <li>✓ Les familles seront destinataires d'un mail leur mentionnant l'ouverture des inscriptions sur le Portail</li> </ul> <p><b>Attention !</b> Des pièces justificatives seront à joindre au dossier. A défaut, la demande d'inscription au restaurant scolaire sera refusée.</p>

### À NOTER

L'affectation des enfants sera confirmée avant la fin du mois de juin. Les élèves dont les dossiers auront été transmis ultérieurement seront répartis dans les différentes écoles du territoire, en fonction des effectifs de chacune.

**Pour + d'Infos :** Service Education  
04.94.01.56.80 (poste 204)  
ou 04.89.29.51.66  
ou [restauration.scolaire@villedelacrau.fr](mailto:restauration.scolaire@villedelacrau.fr)

## UN SPECTACLE DE NOËL POUR LES PETITS ÉCOLIERS CRAUOIS

À l'approche des fêtes de Noël, la Ville de La Crau a offert un très beau spectacle aux élèves de l'ensemble des écoles maternelles, ainsi qu'aux tout-petits accueillis en crèche et chez les assistantes maternelles. Tous ont été conquis par l'univers magique de « La Moufle » jouée par Aurélie LEJEUNE de la compagnie de théâtre Terre-Anga, au cours des cinq représentations qui se sont enchaînées à l'Espace Maurric et au sein de chaque école...



## ÉCOLE JULES FERRY

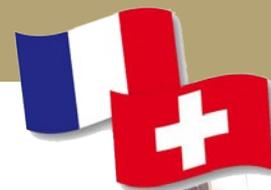
### Animation

### Smooth' Cyclette

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école Jules Ferry, à La Moutonne, ont participé à une animation très originale proposée par le groupe Elios, le Service de la Restauration Scolaire et l'association « L'Econome », sur le thème de l'alimentation durable et de la sensibilisation au gaspillage alimentaire. Tous ont ainsi pu, tour à tour, enfourcher une « Smooth'Cyclette » et pédaler pour obtenir de savoureux smoothies ! L'objectif était de faire prendre conscience aux enfants que les fruits abîmés ou présentant des imperfections peuvent malgré tout être bons et utilisés pour de délicieuses préparations accessibles à tous.



**Camille DISDIER**  
Conseiller Municipal délégué  
au Jumelage



## JUMELAGE

### CÉLÉBRATION DU 35<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE AVEC VILLENEUVE

Une délégation officielle crauroise s'est rendue à Villeneuve, en Suisse, pour fêter le 35<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage entre nos deux villes. Cette délégation, emmenée par le Maire Christian SIMON, comprenait une cinquantaine de personnes parmi lesquelles des élus, des membres du Comité de Jumelage et des représentants du monde associatif craurois.

Nos amis suisses ont réservé à la délégation crauroise un accueil des plus chaleureux et avaient préparé pour cette grande occasion un programme mêlant cérémonies officielles, festivités, tourisme et moments conviviaux.

Rappelons que Villeneuve est une jolie commune de 5 800 habitants, située dans le canton de Vaud, à l'extrémité Est du Lac Léman. Elle bénéficie d'une situation privilégiée entre lac et montagne ainsi que d'un patrimoine architectural protégé. L'activité viticole y est particulièrement développée, ce qui représente, il est vrai, un facteur de rapprochement non négligeable avec notre ville de La Crau...

C'est donc tout naturellement que Camille DISDIER, Conseiller Municipal, et la Ville de La Crau ont souhaité marquer cette occasion en offrant un foudre à la municipalité villeneuvoise. Ce tonneau format XXL, qui a en fait été entièrement rénové par Camille DISDIER lui-même et les agents communaux des Services Techniques, trône désormais à l'entrée de Villeneuve et symbolise véritablement le fort lien d'amitié qui unit nos deux villes. Il évoque également la mémoire d'Alain GASPERINI, vigneron craurois et initiateur du jumelage entre La Crau et Villeneuve, qui nous a malheureusement quittés en 2018.

Nous donnons à présent rendez-vous à nos « jumeaux » de Villeneuve en mai 2023, pour fêter cette fois-ci à La Crau ce 35<sup>ème</sup> anniversaire, comme il se doit...



*Corinne INGOLD, Syndique de Villeneuve,  
en compagnie de Christian SIMON*



*L'inauguration du foudre, en présence de  
Guy GASPERINI, frère d'Alain*





**Marie-Claude GARCIA**  
Adjointe au Maire  
déléguee aux activités et vie  
associative sportives

## JIU-JITSU BRÉSILIEN

### Un titre de Champion d'Europe et de Vice-champion du Monde pour le club craurois AGUIA JJB

AGUIA JJB propose des cours de Jiu-Jitsu Brésilien au Dojo du Complexe Sportif de l'Estagnol depuis la rentrée de septembre. Nous avons d'ailleurs présenté ce nouveau club craurois dans un précédent numéro (voir le mensuel d'octobre 2022). Après seulement quelques mois d'activité, les résultats ne se sont pas fait attendre !... En effet, Sébastien GAUDÉ, combattant ceinture bleue de Jiu-Jitsu No-Gi (forme de Jiu-Jitsu qui se pratique sans kimono) du club craurois, a été sacré Champion d'Europe à Rome, en novembre dernier, dans la catégorie Master 4, moins de 73,5 kg, en remportant son combat final sur un score sans équivoque de 9 à 2.

Sébastien a également participé au Championnat du Monde de Jiu-Jitsu Brésilien No-Gi à Los Angeles, au mois de décembre, et a décroché une très belle médaille d'argent, obtenant ainsi le titre de Vice-Champion du Monde de sa catégorie, en ceinture bleue.

Un énorme bravo à Sébastien qui, à 48 ans, est un exemple incroyable de persévérance et d'abnégation !



## CALENDRIER DES RENCONTRES SPORTIVES

Voici le calendrier des prochaines rencontres sportives prévues « à domicile », concernant les équipes fanions des clubs craurois de sport collectif. N'hésitez pas à venir les encourager !



### US CARQUEIRANNE / LA CRAU FOOT

#### Equipe Masculine Régionale 1

**Dimanche 8 janvier**

USCC – Mandelieu  
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h

**Samedi 21 janvier**

USCC – Villefranche  
Complexe Sportif de l'Estagnol - 19h

### US CRAUROISE HANDBALL



#### Equipe Masculine Nationale 1

**Samedi 21 janvier**

US Crauroise HB – Bagnols Gard Rhodanien  
Complexe Sportif de l'Estagnol - 20h30

#### Equipe Féminine Nationale 3

**Dimanche 22 janvier**

US Crauroise HB – Antibes Juans les Pins  
Gymnase du Fenouillet - 16h

**Dimanche 29 janvier**

US Crauroise HB – ASPTT Pays de Grasse  
Complexe Sportif de l'Estagnol - 14h

### RUGBY CLUB HYERES / CARQUEIRANNE / LA CRAU



#### Equipe Masculine Nationale

**Dimanche 15 janvier**

RCHCC – Suresnes  
Stade André VERAN (Le Pyanet, Hyères) - 15h

**Dimanche 29 janvier**

RCHCC – Valence Romans  
Stade André VERAN (Le Pyanet, Hyères) - 15h

## FOOTBALL

### Journée de détection au Stade de l'Estagnol

Dans le cadre du partenariat établi depuis deux saisons avec le Sporting Club de Bastia de Ligue 2, l'Union Sportive Carqueiranne – La Crau (USCC) a organisé une journée de détection de jeunes footballeurs au Complexe Sportif de l'Estagnol, le 14 décembre dernier.

Les cadres du SC Bastia avaient fait le déplacement pour l'occasion : Frédéric ZAGO et Cyril JEUNECHAMP, anciens joueurs professionnels et directeurs respectivement du Centre de Formation et de l'Académie du club, et également Pascal MASSA, responsable de la Cellule Recrutement Jeunes de Bastia. Bruno GAZAIX et Ludovic MARTINI, Educateurs au sein de l'USCC complétaient le staff d'évaluation. Tous ont pu observer une centaine de jeunes des années 2005 et 2007 venant du grand quart sud-est qui étaient spécialement convoqués pour cette occasion, parmi lesquels 8 joueurs de l'USCC.

A l'issue de la journée, seuls 16 jeunes footballeurs ont été retenus avec en perspective un stage de détection d'une semaine, en Corse, en avril 2023.



Les joueurs du RCT  
Thomas SALLES et Bruce DEVAUX



Henri LACROIX,  
multiple champion  
de pétanque

## SPORT PASSION 2022 Les champions craurois à l'honneur

Après deux ans d'absence pour cause de crise sanitaire, la Ville de La Crau était heureuse et fière de pouvoir rassembler à nouveau le monde sportif craurois pour cette grande soirée Sport Passion, le 29 novembre dernier : pratiquants, éducateurs mais aussi bénévoles et responsables de clubs qui font vivre le sport intensément à La Crau !

Une belle soirée qui a permis, comme la tradition le veut, de remercier et de récompenser nos champions qui continuent de porter toujours plus haut les couleurs de notre ville !

### Sport Passion 2022, c'est :

- ✓ 210 sportifs récompensés
- ✓ 21 disciplines représentées

### Pour un palmarès éloquent :

- ✓ Une 3<sup>ème</sup> place de championnat du monde
- ✓ 1 titre de champion d'Europe
- ✓ 8 titres de champion de France
- ✓ 3 titres de vice-champion de France
- ✓ 26 titres régionaux
- ✓ 2 équipes de Handball Championnes PACA
- ✓ 40 titres départementaux
- ✓ 5 équipes de Handball Championnes du Var

Plusieurs personnalités et sportifs de haut niveau étaient présents pour remettre les trophées à nos médaillés, notamment Thomas SALLES et Bruce DEVAUX du RCT et Henri LACROIX, multiple Champion du Monde, d'Europe et de France de pétanque.

Des remerciements sont enfin à adresser à tous les partenaires associés à l'organisation de cette cérémonie : Chez Toine, Coopazur Jardica, Coulon Dimev, Crédit Agricole, Decathlon, Dullac, Fleurs Inter, Keolis Sodetrav, L'Adresse, Leclerc, Lunch Service, Matyasy, Méditerranée Environnement, Société Provençale Paysage, SICA Marché aux Fleurs.



**Christian LESCURE**  
Conseiller Municipal délégué  
au Développement Economique,  
Commerce, Artisanat,  
Foires et Marchés

## 1<sup>ER</sup> ANNIVERSAIRE DU KIOSQUE ÉPHÉMÈRE

Nous évoquions dans notre précédent mensuel le bilan positif du Kiosque éphémère ouvert aux artisans d'art et créateurs locaux sur la Place Victor Hugo.

Afin de marquer cette première année de fonctionnement, un moment convivial était organisé le 5 décembre dernier, en présence de Christian SIMON, Maire de La Crau, de Christian LESCURE, Conseiller Municipal, de Roland ROLFO, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var, de Jean-Luc HERRAIZ, Responsable du Développement économique de la Chambre des Métiers et des artisans qui ont successivement occupé le kiosque durant l'année.

Tous ont souligné la réussite de ce projet qui participe à l'effort de dynamisation du centre-ville, tout en soutenant et valorisant le commerce et l'artisanat local.

### Appel aux créateurs locaux

Le Kiosque est ouvert aux artisans d'art de La Crau et des alentours, via des baux de courte durée (un mois renouvelable une fois dans l'année). Il est possible de bénéficier de ce dispositif de location éphémère seul ou de manière groupée avec plusieurs créateurs. Les modalités sont simples : il suffit d'être inscrit à la Chambre des Métiers et de faire part de sa candidature par mail à l'adresse suivante : [mairie@villedelacrau.fr](mailto:mairie@villedelacrau.fr).

## LES ACTIONS DE LA CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) du Var est l'interlocuteur privilégié de l'ensemble des artisans et soutient leur activité par des actions concrètes.

### Les missions d'accompagnement

Entre services sur mesure et autodiagnostic, les artisans peuvent trouver auprès de leur CMA un accompagnement adapté pour tous leurs projets : création d'entreprise, développement d'activité, recrutement, innovation, stratégie, export, financement, développement durable, numérique, transmission, etc.

### La formation

✓ Des jeunes par l'apprentissage dans une des quatre Universités Régionales des Métiers et de l'Artisanat (URMA) du Var qui proposent des diplômes du CAP au Master, dans des campus d'excellence.

✓ Des dirigeants, collaborateurs ou salariés d'entreprises artisanales dans le cadre du développement de leurs compétences et de leurs connaissances, au sein des centres de formation continue de la CMA. Un large catalogue de formations est disponible dans des domaines aussi variés que la valorisation du savoir-faire, l'amélioration de la performance, les formations qualifiantes, etc.

### Des dispositifs spécifiques gratuits

#### ✓ Le Diagnostic Entreprises Artisanales Régionales (DEAR)

Ce dispositif permet d'accompagner les entreprises dans l'identification de leurs points forts et la construction d'un plan d'actions réaliste et immédiatement opérationnel.

#### ✓ Déclic commercial

A travers cette prestation, un conseiller expert apporte aux entreprises artisanales des réponses immédiates et concrètes adaptées à leur secteur d'activité et à leur marché. L'objectif est ici de booster l'activité commerciale, de se démarquer et d'actualiser son positionnement en mettant par exemple en place un engagement environnemental, une nouvelle politique produits ou une nouvelle stratégie commerciale.

Ces dispositifs sont 100% financés par la Chambre des Métiers et ses partenaires et évoluent en permanence afin de s'adapter aux besoins des entreprises et de contribuer efficacement au développement économique durable de l'artisanat sur le territoire.







**Gérard VIVIER**

Conseiller Municipal délégué à la programmation et vie associative culturelle



**Emmanuel BIELECKI**

Conseiller Municipal délégué à la programmation festive et vie associative événementielle



## CONCERT DU NOUVEL AN

Vendredi 13 janvier 2023

Espace Culturel Maurric - 20h30

Concert gratuit

Ce traditionnel premier concert de l'année réunira une centaine de musiciens et choristes sur la scène de l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric, sous la direction d'Alain CHIVA. Les musiciens de l'Harmonie Hyéroises seront en effet accompagnés du Chœur « Les Magnanarelles ». A noter également la participation du Ténor Vincent MARTINEZ. Un répertoire mêlant variétés, musiques de films et morceaux plus classiques vous sera proposé.

## SOIRÉE SALSA SOLIDARITÉ «MAIN DANS LA MAIN»

Samedi 21 janvier 2023

Espace Culturel Maurric - 19h30

Cette grande soirée réunit tous les passionnés de musique latino : élèves et écoles de de salsa de la région, mais aussi, tout simplement amateurs de rythmes latins. Elle représente également l'occasion de conjuguer plaisir et bonne action puisque la manifestation est organisée dans un but caritatif. Pour cette édition 2023, les profits seront ainsi reversés aux deux associations suivantes :

- ✓ « Les coiffeurs du coeur » qui essaient de donner du réconfort aux personnes en grande précarité en les coiffant et/ou en les rasant gracieusement
- ✓ « Vaincre la mucoviscidose » qui participe notamment à l'amélioration des conditions d'hospitalisation des malades à l'Hôpital René Sabran.

Ajoutons que des initiations de danse auront lieu tout au long de la soirée et que des packs comprenant sacs pour chaussures de danse et serviette éponge seront proposés à la vente afin de faire grossir la cagnotte en faveur des associations.

**Tarif :** 10 € (pas de réservation préalable)

Snacking et buvette sur place à petit prix

**Infos :** Facebook - Salsa Solidarité



# CINÉ DES PITCHOUNS

Dimanche 5 février 2023

Espace Culturel Maurric - 15h50

La Ville de La Crau, en partenariat avec Ciné Méditerranée, vous propose une nouvelle séance de cinéma dédiée au jeune public.

## Au programme : « PAT et MAT en Hiver »

de Marek BENEŠ

Projection de 5 courts-métrages d'animation

Durée : 40 min +++

Pat et Mat sont bons amis et voisins depuis plus de 40 ans déjà. Ensemble, ils relèvent tous les défis et n'abandonnent jamais. Parfois les choses ne se déroulent pas comme prévu, mais ils sont toujours optimistes et de bonne humeur. Ils célèbrent ainsi chaque fin d'épisode par leur geste de victoire favori : le « ça, c'est fait ! ». Dans cette série de « PAT et MAT en Hiver », vous verrez que si la neige est tombée chez eux en abondance, les gags et péripéties s'annoncent en avalanche !

## A noter :

La projection sera suivie d'un atelier coloriage et d'un goûter offert aux enfants.

**Tarif : 4 € / pers.**

**Réservation en ligne obligatoire**, via le lien accessible sur le site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)



# 31<sup>ème</sup> GRAND PRIX DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

## RESULTATS 2022

### Les lauréats PEINTURE

#### ✓ Prix de la Ville de La Crau

##### HUILE - ACRYLIQUE

1<sup>er</sup> prix : Annick DAVID « Gondolière »

2<sup>ème</sup> prix : Claude BALAT « Plage de Léoube »

3<sup>ème</sup> prix : Corinne MOURCHOU « Capture »

#### AUTRES TECHNIQUES

1<sup>er</sup> prix : Michel FOURTOY « Avenir »

2<sup>ème</sup> prix : Micheline BONHOMME  
« Hiver 2022 - L'exode à Marioupol »

3<sup>ème</sup> prix : Dominique LANOY « Entre les lignes »

#### ✓ Prix du CCSC

Joseph GRAMAGE « Le marché »

#### ✓ Prix du Crédit Agricole

Gérard PERRIN « Femme du désert »

### Les lauréats SCULPTURE

#### ✓ Prix de la Ville de La Crau

1<sup>er</sup> prix : Anne-Marie CHASSON « Mon Kéké bleu »

2<sup>ème</sup> prix : Dominique RODRIGUEZ-MARTIN  
« Et si l'on jouait au foot ! »

#### ✓ Prix du CCSC

Martine SAINMONT « Nikol »



Les lauréats 2022



**Paule MISTRE**  
Adjointe au Maire déléguée  
au CCAS et à l'Action Sociale



**Marie-Ange BUTTIGIEG**  
Conseillère Municipale déléguée  
à l'Action sur le Handicap

## ATELIERS POUR LES SÉNIORS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose deux ateliers gratuits aux Seniors de 60 ans et plus, à partir du mois de janvier :

### Atelier « Psychologie Positive »

**Tous les mardis, à partir du 17 janvier (10 séances) – de 9h30 à 11h à la Salle Guérin de La Moutonne**

Cet atelier permettra d'acquérir les clés de la psychologie positive et donc de son épanouissement personnel à travers différents exercices en relation notamment avec l'estime de soi, la cohérence personnelle, les émotions, la communication non violente, etc. Ces exercices pourront ainsi avoir un effet sur la régulation du stress et de l'anxiété, la qualité du sommeil, la gestion des émotions, l'amélioration du bien-être subjectif, etc.

### Atelier « Prendre soin de soi »

**Tous les mardis, à partir du 24 janvier (5 séances) de 9h à 12h au Foyer des Anciens**

L'objectif de cet atelier est de renforcer son estime de soi à travers un entretien personnalisé, des conseils en image, en colorimétrie et en communication non verbale.

#### Inscriptions :

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement, dans la limite des places disponibles.

**Infos :** 06.49.51.02.22

## RETOUR SUR...

### Le spectacle de Noël du CCAS

Un grand show cabaret 100% glamour était proposé aux Seniors craurois sur deux séances, les 7 et 8 décembre à l'Espace Maurric.



### La distribution du Colis de Noël

1 433 Colis de Noël ont été distribués aux Seniors Craurois de 70 ans et plus. La distribution, organisée en mode « Drive », s'est déroulée en deux temps : le 13 décembre à La Moutonne et le 14 décembre à La Crau.



### Rencontre avec les résidents de l'ADAPEI

Marie-Ange BUTTIGIEG, Conseillère Municipale, a rencontré plusieurs jeunes résidents de l'Etablissement de l'ADAPEI « Les Myosotis », situé à La Crau. Ce déplacement en Mairie s'inscrivait dans le cadre de leur parcours citoyen d'élève et d'un projet pédagogique portant sur la découverte des valeurs de la République. Les jeunes gens ont ainsi pu poser toutes leurs questions concernant le fonctionnement d'une Commune, le rôle des élus, l'action publique en faveur du handicap, etc.



## La nouvelle halte Sainte-Musse en service

Après presque un an de travaux, **la nouvelle halte Sainte-Musse**, située juste en face de l'hôpital, **fonctionne depuis le 11 décembre**. Cette halte, **en interconnexion avec les autres modes de transports**, va permettre de décongestionner la ville et de proposer une alternative à la voiture. Deux quais de 220 mètres ont été réalisés de part et d'autres de la voie, ainsi qu'une passerelle avec ascenseur pour les personnes à mobilité réduite, un abri à vélo sécurisé, des distributeurs de billets de trains, des composteurs, de l'information aux voyageurs et de la vidéo-protection pour un coût de **11,2 millions d'euros** financés par l'Etat, la Région, le Département, la SNCF et TPM. La halte accueille uniquement des TER et la SNCF estime un flux de 100 000 voyageurs par an, avec **à terme un train toutes les 15 à 20 minutes**.



## Révélation Emerige 2022

Ne manquez pas l'exposition « **Douze preuves d'amour** » à l'**Hôtel des Arts TPM à Toulon jusqu'au 11 février 2023**. La Métropole, pour qui la culture occupe une place de premier plan, pérennise pour la troisième année consécutive son partenariat avec le Fonds de dotation Emerige afin d'accueillir en plein cœur de Toulon la Bourse Révélation Emerige en collaboration avec le centre d'art contemporain d'intérêt national Villa Noailles. **12 artistes ont été sélectionnés pour cette 9<sup>ème</sup> édition et sont à découvrir à l'HDA jusqu'au 11 février 2023.**

*Cécile Guettier, lauréate du Prix villa Noailles des Révélation Emerige 2021, expose « Pas tout à fait une autre » jusqu'au 12 février 2023 à l'ancien Evêché à Toulon.*

## Prévention des inondations : demandez votre diagnostic de vulnérabilité

Dans le cadre de son Programme d'Actions de Prévention des Inondations des Petits Côtiers Toulonnais (PAPI PCT), **la Métropole TPM lance un dispositif pour accompagner les habitants en zone inondable dans la protection de leur habitation**. Ce diagnostic est **gratuit** (pris en charge totalement par TPM, aidé par l'État à hauteur de 50% dans le cadre du PAPI) et vous pouvez bénéficier d'aides pour réaliser les travaux. Vous pouvez vous inscrire au dispositif par courrier à l'adresse Métropole TPM Direction Prévention des Risques/Service PAPI - 107 bvd H. Fabre- CS 30536 – 83041 Toulon Cedex 9 ou par mail : [papitpm@metropoletpm.fr](mailto:papitpm@metropoletpm.fr)



## Vigie Risques, l'application qui vous informe des risques

Le risque inondation n'est pas le seul existant sur notre territoire : feu de forêt, pollution maritime, nucléaire, etc, y sont également recensés. C'est pour quoi, la Métropole TPM lance son application gratuite Vigie Risques dédiée aux risques majeurs sur les 17 communes du PAPI PCT. C'est en connaissant les risques que nous devenons acteur de notre sécurité. + d'infos sur [www.metropoletpm.fr](http://www.metropoletpm.fr) et téléchargez l'application en scannant le QR code

## AVANCÉE DE LA MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DE LA CRAU DANS LE CADRE D'UNE DECLARATION DE PROJET LIEUDIT LA BASTIDETTE



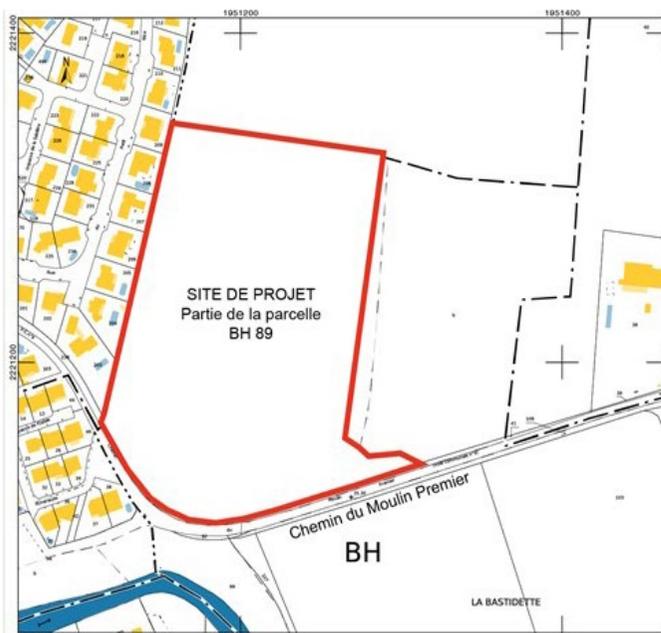
**Jean-Pierre EMERIC**  
Adjoint au Maire  
et Conseiller Métropolitain  
délégué à l'Aménagement  
du Territoire

La présente mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de La Crau, dans le cadre d'une déclaration de projet, **visé à faire évoluer la zone agricole (A) du PLU en vigueur vers une zone à urbaniser (AU) au lieudit La Bastidette**, afin de permettre l'implantation d'un nouveau site du Centre Départemental de l'Enfance (CDE) à La Crau.

Précédemment, nous avons annoncé le lancement de la procédure et de la concertation publique préalable à la mise en compatibilité du PLU (mensuels d'avril et mai 2022). Par la suite, nous avons situé et présenté l'opération et le caractère d'intérêt général du projet du CDE, ainsi que les données de l'évaluation environnementale de la mise en compatibilité du PLU (mensuels de juillet et octobre 2022).

Dans l'intervalle entre les articles de juillet et d'octobre 2022, le périmètre de l'opération a été réduit car l'incidence foncière du projet a été précisée au regard du programme du CDE.

### CADASTRE & ETAT DES LIEUX



#### Assiette foncière :

3,34 hectares comprenant l'espace vert protégé conservé  
=> incidence foncière réelle 2 ha 74 a.

Section et n° de parcelle	Propriétaire	Surface estimée
Partie de BH 89	Commune de LA CRAU	33 400 m2
	Total	33 400 m2

Le dossier vient d'être présenté à l'examen conjoint des personnes publiques associées (PPA) qui ont émis **un avis favorable** assorti de quelques réserves et recommandations.

### REUNION PUBLIQUE POUR PRESENTER LE PROJET MISE EN COMPATIBILITE DU PLU A LA POPULATION

Une réunion publique dédiée exclusivement à la mise en compatibilité du PLU de La Crau dans le cadre d'une déclaration de projet, au lieudit La Bastidette, est organisée en Mairie de La Crau.

Initialement envisagée le 12 décembre 2022, cette réunion a été finalement fixée au :  
**16 janvier 2023 à 18h**

Elle aura lieu au rez-de-chaussée de la Mairie (salle du Conseil municipal).



Tableau des étapes de procédures franchies à ce jour :

ACTES ET ETAPES MAJEURES DE LA PROCEDURE	AVANCEMENT EN 2022
Arrêté du Président de la Métropole TPM : prescription de la mise en compatibilité du PLU	1 <sup>er</sup> décembre 2021
Délibération du Conseil métropolitain : objectifs poursuivis et modalités de la concertation publique	24 mars 2022
Avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) sur la mise en compatibilité du PLU	31 octobre 2022
Examen conjoint des personnes publiques associées (PPA)	5 décembre 2022

Les PPA sont notamment représentées par :

- Le préfet du Var et les services de l'Etat (la DDTM) ;
  - Les présidents de la Région et du Département ;
  - Le président du Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Provence Méditerranée ;
  - Le président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM) en qualité d'Autorité Organisatrice des Transports et en qualité d'Autorité Compétente en matière de Programme Local de l'Habitat ;
  - La présidente de la Chambre d'Agriculture du Var ainsi que les présidents de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.
- Également, l'Autorité environnementale a émis son avis sur l'évaluation de la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU). Cet avis est à la disposition de tous (tout comme l'ensemble du dossier) :

✓ sur le site internet de la Ville, via le lien : [http://www.villedelacrau.fr/laville\\_PLU.html](http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU.html)

✓ en Mairie (Hôtel de Ville, boulevard de la République, 83260 La Crau), auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 04.94.01.56.84. Le dossier est également tenu à la disposition du public à la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

L'avis de la MRAe vise la prise en compte adéquate de l'environnement par le plan, ainsi que l'information du public. La saisine de la MRAe a bien été réalisée conformément aux dispositions de l'article R104-23 du code de l'urbanisme relatif à l'autorité environnementale prévue à l'article L104-6 du même code.

Tableau des phases à organiser jusqu'à la fin de la procédure, dont l'enquête publique :

ACTES et ETAPES MAJEURES A VENIR	CALENDRIER PREVISIONNEL
Réunion publique dans le cadre de la concertation liée à la mise en compatibilité du PLU de La Crau La Bastidette	16 janvier 2023
Enquête publique (conduite par un commissaire enquêteur)	1 <sup>er</sup> trimestre 2023 (durée : un mois)
Délibération Conseil métropolitain : bilan concertation et approbation la mise en compatibilité du PLU (dernière délibération de la procédure)	2 <sup>ème</sup> trimestre 2023

## RAPPELS

### Information en continu - Concertation publique liée à la mise en compatibilité du PLU de La Crau dans le cadre d'une déclaration de projet - La Bastidette

La concertation publique relative à la mise en compatibilité du PLU dans le cadre d'une déclaration de projet, lieudit La Bastidette se poursuit.

Retrouvez toutes les informations :

✓ sur le site internet de la Ville, via le lien :

[http://www.villedelacrau.fr/laville\\_PLU.html](http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU.html)

✓ en Mairie (Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 La Crau), auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 04.94.01.56.84. Le dossier est également tenu à la disposition du public à la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Faites parvenir à la Métropole vos requêtes ou observations, le cas échéant, par l'un des moyens suivants :

✓ Sur le registre mis à disposition en mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture ;

✓ Par courrier (à Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse postale de la Mairie de La Crau, Boulevard de la République, 83260 La Crau) ou par courriel ([mtpm.planification@metropoletpm.fr](mailto:mtpm.planification@metropoletpm.fr)), en précisant l'objet :

« **Mise en compatibilité DP La Bastidette - PLU la Crau** ».

### Information en continu - Concertation publique liée à la révision générale du PLU de La Crau

La concertation publique relative à la révision du PLU se poursuit.

Retrouvez toutes les informations :

✓ sur la page internet dédiée, via le lien :

[http://www.villedelacrau.fr/laville\\_PLU\\_revision.html](http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU_revision.html)

✓ en Mairie (Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 La Crau), auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 04.94.01.56.84. Le dossier est également tenu à la disposition du public à la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Faites parvenir à la Métropole vos requêtes ou observations, le cas échéant, par l'un des moyens suivants :

✓ Sur le registre mis à disposition en mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture ;

✓ Par courrier (à Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse postale de la Mairie de La Crau, Boulevard de la République, 83260 La Crau) ou par courriel ([mtpm.plu@metropoletpm.fr](mailto:mtpm.plu@metropoletpm.fr)), en précisant l'objet : « **Révision du PLU de La Crau** ».

# ESPACE D'EXPRESSION

## ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

En ce début d'année, permettez-nous de vous adresser nos vœux, dans cette période difficile où s'accumulent mauvaises nouvelles annoncées par l'Etat, situation internationale très tendue, épidémies, conséquences du dérèglement climatique... Que ne se réalisent pas ou cessent l'inflation galopante sur les produits de 1<sup>ère</sup> nécessité et les carburants (+15% pour l'électricité en janvier), l'augmentation des taxes foncières, les coupures de courant cet hiver, cette réforme des retraites, la reprise du Covid-19, la guerre en Ukraine...

Que se réalise enfin la relance de l'économie par la hausse généralisée des salaires et retraites.

Pour La Crau, notre maire va certainement reparler des projets déjà lancés : la villa des Tilleuls (le « château »), la gendarmerie, la rénovation de l'avenue de la Libération avec la promesse de parkings grâce aux terrains et maisons achetées...

Parlera-t-il de l'avenir des commerces du centre ville, du réaménagement de l'intersection des rues J. Toucas et Renaude avec la destruction d'un immeuble, de « l'aménagement de qualité » à l'entrée ouest de la ville (après l'arrêt de l'activité de la distillerie)... ?

Fera-t-il siennes nos demandes ? Préservation des zones naturelles dans le PLU, construction de logements sociaux (260 envisagés sur 5 ans, alors que plusieurs centaines de familles crauloises sont déjà demandeuses et que cela nous coûte une pénalité annuelle autour de 700 000€), renforcement de nos actions sociales et du CCAS dans cette période difficile, jardins familiaux partagés...

Au bilan de 2022, nous avons salué la mise en place de l'entité « France Services », pour un accès facilité aux principaux organismes. Ce service figurait dans notre programme de mandat, comme une « Maison de santé » à créer à La Crau (comme à Solliès-Pont), qui ferait diminuer la pression sur les services d'urgence dans la journée, et rassurerait les patients quand déjà nos médecins sont complets et ne peuvent pas répondre à toutes les demandes.

Avec les amis de notre association Ensemble Pour La Crau, c'est bien cordialement que nous vous souhaitons la meilleure année 2023 possible, ainsi qu'à vos proches.

**Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier**



## DON DU SANG

Notez la date de la prochaine collecte de sang prévue en janvier :

**MARDI 17 JANVIER 2023**

De 15h à 19h30

à l'Espace Culturel Maurric - La Crau

Ces collectes sont organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

### + d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Mail : [adsblacrau83@gmail.com](mailto:adsblacrau83@gmail.com)

Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

## PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

JANVIER / FEVRIER 2023

ZONES	JANVIER	FEVRIER
<b>ZONE 1 :</b> Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 2	Lundi 6
<b>ZONE 2 :</b> La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 3	Mardi 7
<b>ZONE 3 :</b> Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 5	Jeudi 2
<b>ZONE 4 :</b> La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 6	Vendredi 3
<b>ZONE 5 :</b> Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 9	Lundi 13
<b>ZONE 6 :</b> Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 10	Mardi 14
<b>ZONE 7 :</b> Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 12	Jeudi 9
<b>ZONE 8 :</b> Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 13	Vendredi 10
<b>ZONE 9 :</b> Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 <sup>ère</sup> DFL / 22 <sup>ème</sup> BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 16	Lundi 20
<b>ZONE 10 :</b> Les Escudiers	Mardi 17	Mardi 21
<b>ZONE 11 :</b> Les Meissonniers	Jeudi 19	Jeudi 16
<b>ZONE 12 :</b> Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 20	Vendredi 17
<b>ZONE 13 :</b> La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 23	Lundi 27
<b>ZONE 14 :</b> La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 24	Mardi 28
<b>ZONE 15 :</b> Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 26	Jeudi 23
<b>ZONE 16 :</b> Maraval / Montbel	Vendredi 27	Vendredi 24

### + D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), rubrique «Démarches / Environnement»

# Les infos du



## Portail famille

### ÉVOLUTION DU PORTAIL FAMILLE

**Fermeture exceptionnelle de l'accueil du JIS du 3 au 16 janvier 2023**

Attentif aux remarques des familles sur l'utilisation complexe du portail familles actuel, le JIS a fait le choix de proposer à ses adhérents une version plus intuitive et moderne.

Cependant, pour procéder à cette évolution et mettre à jour la nouvelle base de données, le JIS informe l'ensemble des familles que l'accueil au public sera exceptionnellement fermé **du 3 au 16 janvier inclus**.

Depuis le 30 décembre l'accès à l'ancienne version du portail famille est fermé définitivement pour les réservations et les paiements des activités du JIS UNIQUEMENT (périscolaire, mercredis, petites et grandes vacances).

Le nouvel espace famille sera accessible sur PC, tablette et smartphone à compter du **17 janvier 2023 et exclusivement depuis le site internet du JIS : [www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com)**

Nous vous remercions pour votre compréhension

**Attention ! Le Portail Famille restera accessible pour les démarches relatives au Service Restauration Scolaire de la Ville de La Crau (inscriptions, règlement) durant cette période, via le site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)**

## MERCREDIS ET VACANCES

### MERCREDIS 4<sup>ème</sup> PÉRIODE

**Du mercredi 1<sup>er</sup> mars au mercredi 12 avril**

**Réservations :** du mardi 17 au vendredi 27 janvier 2023  
**Confirmations :** du mardi 31 janvier au vendredi 3 février via l'accueil du JIS et jusqu'au dimanche 5 février via le Portail Famille

### VACANCES D'HIVER

**Du lundi 13 au vendredi 24 février**

**Réservations :** du mardi 17 au vendredi 27 janvier 2023  
**Confirmations :** du mardi 31 janvier au vendredi 3 février via l'accueil du JIS et jusqu'au dimanche 5 février via le Portail Famille

**Pour effectuer vos réservations, vous pouvez :**

- Utiliser le Portail Famille accessible depuis notre site internet [www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com)
- Utiliser les formulaires d'inscriptions téléchargeables depuis notre site internet [www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com)
- Venir à l'accueil du JIS

## BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia..... 6,50€  
Cinéma Pathé La Garde..... 9,50€

### Accrobranche ECOPARK AVENTURES La Castille

Adulte 13 ans et + ..... 20,50€  
Junior 7 à 12 ans ..... 16,50€  
Enfant 5 à 6 ans et 1m10 ..... 11,50€  
Mini-parc 2 à 5 ans ..... 5,00€

**Réservation obligatoire :**

Tél : 07.60.29.67.89 ou sur le site internet :  
[www.ecopark-adventures.com](http://www.ecopark-adventures.com)

## LE JIS RECRUTE

POUR LA SAISON 2022 / 2023

### CDD de remplacement animateur à temps plein

Titulaire du BPJEPS, BAFA, BAFA, autres diplômes dans l'animation ou équivalent avec expérience

### Pour les petites et grandes vacances ALSH 3/17 ans

Titulaire du BPJEPS, BAFA, BAFA, autres diplômes dans l'animation ou équivalent

**Déposez votre C.V et lettre de motivation** (en y indiquant vos disponibilités pour les petites et grandes vacances) à l'accueil du JIS :

« Espace Pluriel » Bd de la République  
83260 La Crau

Ou envoyez un mail à : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

## CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

Retrouvez nos informations sur le site internet :  
[www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com)

## Horaires d'ouverture de l'accueil administratif

Lundi et samedi : Fermé  
Mardi, Jeudi et Vendredi : de 14h à 18h  
Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h

# AGENDA

## JANVIER 2023



**Dimanche 8**  
**Cérémonie de présentation des vœux du Maire**  
Espace Culturel Maurric - 11h



**Mardi 10**  
**Goûter dansant du CCAS «Galette des Rois»**  
Espace Culturel Maurric - 14h30  
Réservé aux Seniors de 60 ans et plus  
**Inscriptions :** Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement  
**Infos :** 06.49.51.02.22



**Vendredi 13**  
**Concert du Nouvel An**  
Avec l'Harmonie Hyéroise, le Chœur Les Magnanailles et la participation du ténor Vincent MARTINEZ, sous la direction d'Alain CHIVA  
Espace Culturel Maurric - 20h30  
Concert gratuit



**Vendredi 13**  
**Concert de l'École de Musique**  
Avec Tania CAPSTICK Trio  
Auditorium de l'École de Musique - 21h  
Tania CAPSTICK est membre de plusieurs orchestres nationaux et internationaux (Collegium Instrumental, l'Orchestre de l'Université du Minnesota, l'Orchestre Européen Hector Berlioz notamment). Vous la retrouverez dans un répertoire classique à la flûte traversière, avec son trio.  
Entrée gratuite sur réservation  
au 04.94.66.05.87



**Dimanche 15**  
**REPORT DES ANIMATIONS DU TELETHON**

Report des animations Initialement prévues le dimanche 4 décembre, qui n'ont pu avoir lieu en raison des conditions météo

**Matinée des Associations**  
Place Victor Hugo – de 9h à 12h30

Stands de vente divers avec la participation de :  
La Crau'ch Cœurs, la Bibliothèque Jean d'Ormesson, les sections du CCSC

**Course pédestre**  
Rendez-vous devant le snack «Chez Toine»,  
Place Félix Reynaud - Départ à 10h  
Course à pied, à vélo, en skate, rollers, trottinette... Déguisements conseillés !  
Parcours : 800m, 3km et 10 km  
Collation et récompenses à l'arrivée  
**Tarif :** 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans)  
Inscriptions : avant la course, devant « Chez Toine », dès 9h30



**Lundi 16**  
**Réunion publique**

**Objet :**  
Mise en compatibilité du PLU dans le cadre d'une déclaration de projet lieudit La Bastidette  
Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 18h



**Mardi 17**  
**Collecte de sang**  
Espace Culturel Maurric  
de 15h à 19h30



**Samedi 21**  
**Soirée Salsa Solidarité «Main dans la main»**  
Espace Culturel Maurric – 19h30

Grande soirée latino regroupant l'ensemble des écoles salsa de la région, organisée dans un but caritatif. Les fonds récoltés seront reversés à deux associations varoises :  
- « Les coiffeurs du cœur » (amélioration du quotidien des personnes en grande précarité)  
- « Vaincre la mucoviscidose » (amélioration des conditions d'hospitalisation des malades au sein de l'Hôpital René Sabran)  
Des initiations de danse seront proposées tout au long de la soirée  
Buvette et restauration sur place  
Vente de packs « Salsa Solidarité » comprenant sac pour chaussures de danse et serviette éponge  
**Tarif :** 10 € (pas de réservation préalable)  
**Infos :** Facebook - Salsa Solidarité



# A PRÉVOIR POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2023



**Mardi 24**

**Loto du CCAS**

Espace Culturel Maurric - 14h30

Réservé aux Seniors craurois de 60 ans et plus

5 € les 3 cartons et 10 € les 7 cartons

Lots à gagner : bons d'achat chez les commerçants craurois

**Inscriptions :**

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

**Infos :** 06.49.51.02.22



**Vendredi 27**

**Loto de l'USCC Foot**

Espace Culturel Maurric - 19h

(ouverture des portes à 18h30)

Nombreux lots à gagner

Buvette et restauration sur place



**Vendredi 27**

**Scène ouverte**

Auditorium de l'Ecole de Musique - 21h

Infos : 04.94.66.05.87



**Samedi 28**

**Sortie du CCAS à Monaco**

Sortie journée réservée aux Seniors de 60 ans et plus

**Au programme :**

45<sup>ème</sup> Festival International du Cirque de Monte-Carlo, déjeuner libre et après-midi sur le Rocher

**Tarif :** 82 €

**Inscription :**

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

**Infos :** 06.49.51.02.22



**Dimanche 29**

**Repas dansant dominical du CCAS**

Espace Culturel Maurric - 12h

Repas « couscous » avec animation dansante, réservé aux Seniors de 60 ans et plus

Attention ! Apporter ses couverts

**Tarif :** 22 € pour les craurois et 30 € pour les invités

**Inscriptions :**

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

**Infos :** 06.49.51.02.22



**Vendredi 3**

**Sortie du CCAS à Bauduen**

**Domaine de Majastre**

Sortie journée réservée aux Seniors de 60 ans et plus, avec visite de la truffière et déjeuner autour de la truffe

**Tarif :** 66 €

**Inscription :** Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

**Infos :** 06.49.51.02.22



**Vendredi 3**

**Souvenir « Guy Gnechi »**

Concours de Jeu Provençal 3x3 choisis  
Boulodromes du centre-ville dès 9h

**Infos :**

Boule Fleurie Crauroise - 04.94.03.12.94



**Dimanche 5**

**Ciné des Pitchouns**

Espace Culturel Maurric - 15h50

La Ville de La Crau, en partenariat avec Ciné Méditerranée, propose une nouvelle séance de cinéma dédiée au jeune public (à partir de 3 ans).

**Au programme :**

Projection de 5 courts-métrages d'animation « Pat et Mat en hiver » de Marek BENEŠ, puis atelier coloriage et goûter offerts aux enfants.

**Tarif :** 4 € / pers.

Réservation en ligne uniquement via le site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)



**Mardi 7**

**Repas «Crêpes» du CCAS**

Espace Culturel Maurric - 12h

Repas dansant réservé aux seniors de 60 ans et plus. Attention ! Apporter ses couverts

**Tarif :** 17 € pour les craurois (22 € pour les habitants hors commune)

**Inscriptions :** Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

**Infos :** 06.49.51.02.22



**Jeudi 9**

**Atelier « Initiation au Do In »**

Foyer des Anciens - de 9h à 10h

Atelier proposé par le CCAS aux Seniors de 60 ans et plus

Séance gratuite pour 12 personnes permettant de découvrir cette technique japonaise d'automassage

**Inscription :** Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

**Infos :** 06.49.51.02.22



**Samedi 11**

**Super Loto des Z'Acrau du RCT**

Espace Culturel Maurric - 18h

(ouverture des portes à 16h)

**Nombreux lots à gagner :** 1 voyage d'une valeur de 1200 €, 1 semaine en Corse avec transport, 1 séjour 3J/2N à la Ferme de Belline à Briançon et en chambre d'hôtes à Albi, 1 téléviseur Led, 1 abonnement RCT, séjours Wonderbox, petit et gros électro-ménager, caddie garni, places et vêtements du RCT, soins, bons pour restaurant, coffrets gastronomie, bons d'achats, etc.

Snack et buvette sur place

12 € les 3 cartons et 25 € les 7 cartons

**NOUVEAU !** Soirée dansante offerte à tous les joueurs après le loto, de 22h30 à 1h !

Places limitées (pas de réservation)



**Vendredi 17**

**Concert Douchka & B'Honey**

Espace Culturel Maurric - 20h30

Après sa tournée Live au Casino de Bandol et le Bojidarka Tour, Douchka nous fait la primeur de son nouveau spectacle, «Quand on a que l'amour». De l'énergie à l'état pur, un tour d'horizon de la pop française avec le groupe B'Honey.

Concert gratuit.

# RETOUR EN IMAGES

NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2022

LOTO du Téléthon



Cérémonie hommage aux Morts pour La France

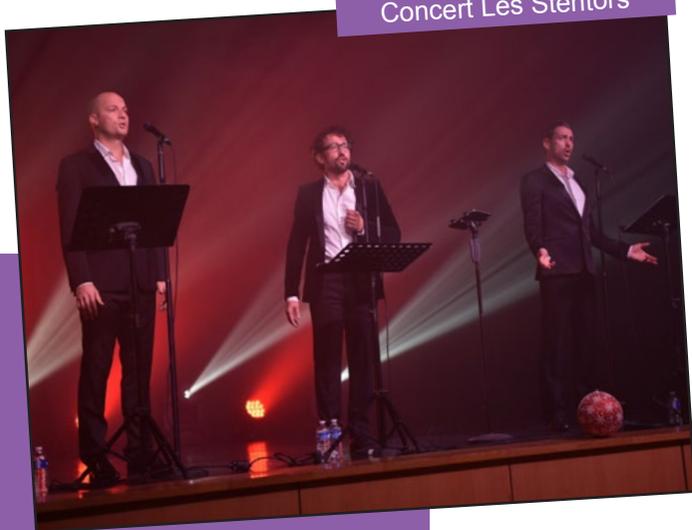


Réunion des acteurs du monde agricole

Réunion portant sur la valorisation de l'agriculture locale au Cellier de La Crau, en présence des représentants de la Chambre de l'Agriculture du Var, du Parc National de Port Cros, des professionnels du monde agricole et de Paule MISTRE, Maire-Adjointe



Concert Les Stentors



Le Marché de Noël



**ARRIVÉE DU PÈRE NOËL À LA MOUTONNE**

## LES ANIMATIONS & ATELIERS DE NOËL



Grégory et Toupie



La Saga des Méchants



## LES SPECTACLES DE NOËL



La Légende de la Garganouille



## ARRIVÉE DU PÈRE NOËL À LA CRAU

## Naissances

Kaïs PORET  
 Adrian ROSSIGNOL  
 Éléna PEANT  
 Maxime ANDRONIC  
 Anouar ALI-SITA  
 Masua FRADE PORCEDDU  
 Noé BRUNO  
 Yacine BENAÏSSA  
 Gino HATIER

## Décès

Pierre MARTIN  
 Jacqueline POPPE épouse DAVID  
 Micheline NOBLE veuve AUGIAS  
 Emile FLAMENT  
 Irma VARGA  
 Mieczyslaw MARCZAK  
 Marie BENIELLI  
 Jacqueline DARDENNE  
 Jean RUBSAMEN  
 Marie-Claire MARCHETTI veuve DUFÊTRE  
 Jean POZZO  
 Vincent GAMBICCHIA

## PERMANENCE RÉSEAU MISTRAL

**Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau** (Place Victor Hugo, devant l'église), **mercredi 25 janvier 2023** de 8h30 à 11h45 (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc.).

## LES INFOS DES ASSOS

### ATELIERS DE CALLIGRAPHIE

L'association « D'Or et de Pigments » propose une nouvelle session d'ateliers de calligraphie au domaine de La Castille, aux dates suivantes :

- ✓ jeudi 19 et vendredi 20 janvier 2023,
- ✓ jeudi 16 et vendredi 17 mars 2023,
- ✓ jeudi 27 et vendredi 28 avril 2023.

Les séances sont animées par Cécile PIERRE, artiste calligraphe, et se déroulent sur deux jours et se font en petits groupes de huit personnes environ (il est possible de faire un cours d'essai).

### Infos et inscriptions :

06.78.23.23.93,  
 cecile.calli@orange.fr  
 et [www.or-pigments.com](http://www.or-pigments.com)

## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Pour mieux faire connaître l'ensemble des acteurs mobilisés dans la lutte contre les violences faites aux femmes, la Délégue départementale aux droits des femmes et à l'égalité a édité un guide qui recense l'ensemble des dispositifs varois sur ce sujet. Ce guide regroupe ainsi toutes les informations concernant :

- ✓ les associations spécialisées dans la prise en charge, avec leurs coordonnées et leur situation géographique,
  - ✓ une cartographie de ces associations,
  - ✓ les centres d'hébergement et de réinsertion sociale ainsi que la liste détaillée des permanences d'aides aux victimes.
- Ce guide est à destination non seulement des professionnels, dans le cadre d'une prise en charge adaptée et globale des victimes, mais aussi bien sûr des victimes elles-mêmes, des familles ou des témoins.

Vous pouvez y accéder via le site internet de la Préfecture du Var : [www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr)



(rubrique « Politiques publiques > Femmes, droits, égalité, violences > Contacts utiles et dispositif varois »), ou en scannant le QR Code ci-contre.

## RÉSERVE COMMUNAL DE SÉCURITÉ CIVILE : Appel aux bénévoles

La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) est constituée d'hommes et de femmes volontaires et bénévoles qui peuvent être mobilisés par la Ville en cas de catastrophe naturelle (incendie de forêt, inondation, intempéries), ou de survenue d'un événement exceptionnel (pandémie, canicule, accident industriel...). Son rôle est d'intervenir en appui des services de secours en assurant des missions de sauvegarde telles que la participation à l'alerte et à l'évacuation des populations, l'accueil en centre de regroupement, l'aide aux sinistrés (nettoyage des habitations, collecte de dons, démarches administratives, etc.).

La RCSC est ouverte à tous les citoyens, sans condition d'âge ou de nationalité, et sans prérequis particulier. Si vous souhaitez vous engager au service de la collectivité et de vos concitoyens, n'hésitez pas à faire part de votre candidature :

- ✓ par mail : [mairie@villedelacrau.fr](mailto:mairie@villedelacrau.fr),
- ✓ ou par courrier :  
 Mairie de La Crau  
 Boulevard de la République  
 83260 La Crau



**France Services**  
 Proche de vous au quotidien

Accompagnement personnalisé pour vos démarches administratives ...

### Réception de préférence sur rendez-vous

**Adresse :** Espace Pluriel Jean Natte  
**Tel :** 04.94.01.46.57  
**Mail :** [fs-lacrau@ccmpm.fr](mailto:fs-lacrau@ccmpm.fr)



SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC **L'APPLICATION CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION  
 DECHETS - ANIMAL ERRANT  
 VOIRIE / ESPACES VERTS -  
 INCENDIE / INONDATION  
 CAMBRIOLAGE - TAPAGE



## LES BONS NUMÉROS

**Mairie :** 04.94.01.56.80  
 Télécopie : 04.94.01.56.83  
 E-mail : [mairie@villedelacrau.fr](mailto:mairie@villedelacrau.fr)

**Allo Mairie ! :** 0 800 00 30 24

**Police Municipale :** 04.94.01.56.81

**Gendarmerie :**  
**17** (urgence)  
**04.94.12.15.70** (brigade de Hyères)

**Pompiers :** 18

**SAMU :** 15

**Pharmacies de garde :** 3237

**Dentistes de garde :** 0 892 566 766

**SOS Médecin :** 04.94.14.33.33

**Voici la suite de l'entretien avec Martine GUEZ, dans lequel elle nous parle du commerce de cycles de ses parents, La Crau Sport.**

Un autre service proposé par le commerce était la fourniture d'essence, pour lequel une pompe trônait devant la vitrine. Destinée à approvisionner les clients en « mélange deux temps », c'est-à-dire un mélange d'essence et d'huile, elle délivrait ce carburant qui convenait à tous les cyclomoteurs du moment, les moteurs quatre temps étant pratiquement inexistant dans cette catégorie de véhicules. Contrairement aux pompes électriques destinées aux automobiles, ces pompes à mélange fonctionnaient à l'aide d'un levier qu'on manœuvrait manuellement pour obtenir l'essence, une molette posée sur la façade permettant d'ajuster le pourcentage d'huile.

De temps en temps, il fallait refaire le plein de la pompe, et là, ça n'était pas un camion citerne qui venait remplir une cuve souterraine, mais mon frère ou moi-même, qui pouissions une brouette chargée d'un gros bidon d'huile jusqu'au garage Peugeot GIGLIO-ISNELLO. Ce garage, situé à quelques centaines de mètres, avenue de la gare, faisait également office de station-service. L'aller, avec le bidon vide, représentait une formalité, par contre, le retour de la brouette lestée d'une centaine de litres d'essence était plus délicat. Heureusement, la circulation moins dense qu'aujourd'hui laissait espérer de ne pas se faire écraser.

A l'époque, les clients ne se servaient pas eux-mêmes, c'était un employé, pompiste, secrétaire ou mécanicien délaissant son travail, qui se chargeait de l'opération. Le paiement au moyen d'une carte bancaire n'existait pratiquement pas, d'ailleurs les pompes ne possédaient pas le dispositif adéquat, ce qui fait qu'on ne pouvait pas se procurer d'essence en dehors des heures d'ouverture des stations-ser-



*Madame GUEZ, la maman de Martine, pose devant le magasin familial, assise sur un cyclomoteur « Ciao » de marque Piaggio. A l'arrière-plan se trouve la pompe à essence Orly dont il est question dans le texte, devant laquelle on entrevoit une Malagutti, et un peu plus loin, une moto, qui ressemble à une Yamaha 500 XT.*

vice. Je ne sais pas comment ça se passait dans les autres stations, mais, chez nous, il arrivait que les gens ayant besoin de carburant tapent à la porte, parfois tard dans la nuit, pour s'approvisionner. Une fois, et celle-la je m'en souviens bien, une personne tambourina à quatre heures du matin, réveillant la maisonnée, pour acheter un demi-litre d'essence.

Dans les années 60, les automobiles, n'étaient pas encore répandues, en tout cas pas comme aujourd'hui. Les foyers en possédaient en général une seule, s'ils pouvaient la payer ce qui n'était pas le cas de tout le monde. De nombreuses personnes, faute de mieux, se déplaçaient en bicyclette. Avec un peu plus d'argent, ils pouvaient s'offrir un Solex, ou une Mobylette, plus onéreuse. Nous réalisons notre meilleur chiffre d'affaires en octobre grâce aux clients qui, ayant fait les vendanges, possédaient la somme pour acheter un cyclomoteur neuf. Dans notre clientèle figuraient aussi les adolescents à qui les parents offraient leur première Mobylette, celle dont ils rêvaient en regardant la vitrine, et dont l'acquisition était certainement le plus beau jour de leur vie !

Parmi les cyclomoteurs que nous vendions, les Itom représentaient le haut de gamme. Ces machines italiennes faisaient rêver les jeunes gens de l'époque. Je me souviens d'une rivalité entre les jeunes qui roulaient en Itom et les autres en Malagutti, marque concurrente. Les discussions allaient bon train « Mon Itom va plus vite » « Mais non, c'est la « Gutti » ! Et les défis, aussi, les « pilotes » se défiant dans des courses improvisées au départ du magasin. Le peloton de coureurs s'élançait jusqu'à La Pauline dans une odeur d'huile brûlée, puis revenait aussi vite au magasin qui servait de ligne d'arrivée. Je me souviens d'une dame, traversant la route, qui resta figée sur la chaussée en entendant la meute des « coureurs » foncer sur elle. Heureusement, ils eurent le réflexe de s'écarter en arrivant à sa hauteur sans la renverser.

# AU MENU DE LA CANTINE

du 2 au 6 janvier

**Lundi**

VACANCES

**Mardi**

- Steak haché **VF**
- Pommes frites
- Gouda / Fromage fouetté au sel de Guérande \*
- Corbeille de fruits

**Mercredi (JIS)**

- Salade Ninon
- Filet de colin sauce crème curry
- Boulgour aux petits légumes
- Yaourt nature sucré

**Jeudi**

- Blanquette de veau **BIO** **CHEF**
- Riz pilaf **BIO**
- Coulommiers / Vache qui rit \*
- Corbeille de fruits

**Vendredi** Epiphanie

- Salade hollandaise
- Tiramisu concombre et chèvre \*
- Rôti de porc au lait **VF**
- Purée de potiron et de pommes de terre
- Galette des rois frangipane

du 9 au 13 janvier

**Lundi**

- Endives aux noix / Salade verte \*
- Tartiflette **CHEF**
- Yaourt fermier / Yaourt nature \*
- Compote de pommes **BIO**

**Mardi**

- Taboulé
- Salade de pois chiches \*
- Filet de colin pané et citron
- Epinards à la crème
- Cantal / Tomme blanche \*
- Corbeille de fruits **BIO**

**Mercredi (JIS)**

- Riz à la parisienne **VF**
- Palette de porc sauce diable
- Carottes à la ciboulette
- Corbeille de fruits **BIO**

**Jeudi**

- Carottes râpées
- Pamplemousse en salade \*
- Sauté de boeuf en estouffade **VF**
- Macaroni **BIO**
- Emmental râpé
- Abricot à la crème anglaise
- Poire au caramel \*

**Vendredi** Menu végétarien

- Salade verte et oeuf dur **BIO**
- Salade verte au maïs \*
- Quenelles nature sauce tomate
- Riz aux petits légumes
- Fourme d'Ambert / Gouda \*
- Flan chocolat
- Fromage blanc aux fruits \*

du 16 au 20 janvier

**Lundi**

Menu végétarien

- Radis beurre / Carottes râpées \*
- Chili végétarien
- Rondelé ail et fines herbes
- Fraidou \*
- Flan vanille caramel
- Crème dessert chocolat \*

**Mardi**

- Pizza au fromage
- Filet de hoki à l'aïoli
- Haricots verts à la provençale
- Corbeille de fruits **BIO**

**Mercredi (JIS)**

- Quiche poulet
- Pommes de terre moutarde **CHEF**
- Petits pois
- Saint-Nectaire
- Corbeille de fruits **BIO**

**Jeudi**

- Céleri rémoulade
- Endives aux pommes et noix \*
- Sauté d'agneau aux olives **VF**
- Carottes **BIO**
- Mimolette / Gouda \*
- Cookie

**Vendredi**

- Velouté potiron carottes **BIO**
- Gratin alpin **VF**
- Munster / Saint-Nectaire \*
- Corbeille de fruits **BIO**

du 23 au 27 janvier

**Lundi**

- Pâté de foie / Rillettes à la sardine \*
- Sauté de boeuf
- Mironton **VF** **BIO**
- Purée de carottes
- Brie / Coulommiers \*
- Corbeille de fruits

**Mardi**

- Iceberg vinaigrette orientale
- Salade chouïdou \*
- Cordon bleu
- Coquillettes **BIO**
- Fromage blanc **BIO**
- Fromage blanc crème de marrons \*

**Mercredi (JIS)** Menu végétarien

- Salade composée et oeuf dur
- Parmentier lentilles corail
- Pommes de terre
- Chocolat liégeois

**Jeudi**

Nouvel An Lunaire

- Salade vietnamienne
- Emincé de porc au gingembre et au miel **VF**
- Riz thaï parfumé
- Yaourt nature lait entier **BIO**
- Yaourt aromatisé \*
- Ananas

**Vendredi**

Nouvel An Lunaire

- Salade thaï croquante
- Filet de colin sauce aigre douce
- Brocolis **BIO**
- Emmental / Edam \*
- Cake à la noix de coco **CHEF**

du 30 janvier au 3 février

**Lundi**

Menu végétarien

- Salade de haricots mungo
- Radis en salade \*
- Couscous végétarien
- Pavé 1/2 sel / Brie \*
- Compote de pommes à la vanille **BIO** / Abricot au sirop \*

**Mardi**

- Macédoine à la vinaigrette
- Brocolis à la vinaigrette \*
- Lasagnes **CHEF** **VF**
- Yaourt nature lait entier **BIO**
- Yaourt vanille \*
- Corbeille de fruits **BIO**

**Mercredi (JIS)**

- Salade verte à la mimolette
- Escalope de veau hachée sauce crème
- Haricots verts **BIO**
- Breizh sushis pommes caramel beurre salé

**Jeudi**

Chandeleur

- Jambon blanc **LR**
- Chou-fleur en gratin
- Croûte noire / Cantal \*
- Crêpe au chocolat

**Vendredi**

- Potage de légumes mijotés
- Filet de colin sauce citron
- Boulgour pilaf **BIO**
- Corbeille de fruits

**BIO** Produit Bio   
**LR** Label Rouge   
**VF** Viande / Volaille Origine France   
**CHEF** Recette du Chef  
 \* 2<sup>ème</sup> choix (Ecoles Élémentaires uniquement)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



Attention !  
 Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux